

Parution dans les 2 prochains numéros

MISE AU CONCOURS

L'Administration cantonale met au concours le poste suivant :

Maître/sse à temps partiel (~20 périodes hebdomadaires)

auprès de l'Ecole professionnelle commerciale et artisanale, à Sion

Votre profil

Conformément aux alinéas 2 et 4 b/c de l'art. 79 de la Loi d'application de la loi fédérale sur la formation professionnelle (LALFPr) du 13 juin 2008 :

- disposer d'une expérience en entreprise de 6 mois
- être autorisé/e à enseigner au gymnase et avoir suivi en plus une formation à la pédagogie professionnelle de 300 heures de formation
- ou avoir fait des études du niveau d'une haute école dans le domaine correspondant et avoir suivi en plus une formation à la pédagogie professionnelle de 1800 heures de formation

■ Master universitaire en Lettres, branche : Allemand ■ Expérience de l'enseignement professionnel souhaitée ■ Le/la candidat/e qui ne serait pas au bénéfice d'une formation pédagogique du niveau requis s'engage à suivre, à moyen terme, une formation lui permettant d'obtenir le titre de niveau reconnu au sens de la réglementation fédérale en la matière

Branche

Allemand (enseignement principalement aux apprentis du secteur commercial et/ou aux élèves des classes de maturité professionnelle)

Langue maternelle

Française ou allemande avec une maîtrise parfaite de la langue française

Entrée en fonction

Rentrée scolaire 2016-2017

Cahier des charges et traitement

La Direction de l'EPCA Sion (tél. 027 606 43 00), fournira sur demande les renseignements nécessaires à ce sujet.

Les offres de services écrites accompagnées d'un curriculum vitae, des copies des certificats et d'une photo devront être adressées au Service des ressources humaines, Planta 3, 1950 Sion, jusqu'au **29 avril 2016** (date du timbre postal).

**Service
des ressources humaines**

Sion, le 15 avril 2016

tc/cg - DFS